

# Le gouvernement fédéral accorde 16 millions d'euros supplémentaires pour l'aide juridique

Rédaction en ligne et Belga Publié le samedi 24 mars 2018 à 13h16 - Mis à jour le samedi 24 mars 2018 à 14h04



## **Correctif.**

Le gouvernement fédéral s'est accordé ce samedi matin sur un budget de 16 millions d'euros supplémentaires pour renflouer le mécanisme de la loi Salduz et de l'aide juridique.

Ce montant permettra de revaloriser le point pro Deo mais selon une nouvelle nomenclature qui ne se traduira pas par le triplement de la valeur du point comme annoncé par erreur plus tôt.

**Avocats.be** salue la revalorisation des rémunérations pour l'aide juridique

L'Ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique (avocats.be) se réjouit samedi dans un communiqué de la revalorisation des rémunérations des avocats qui se dévouent pour l'aide juridique.

"C'est une vraie reconnaissance du travail difficile et de qualité des avocats bajistes", salue [avocats.be](http://avocats.be). "C'est l'aboutissement d'un long combat pour améliorer l'accès à la justice des plus démunis."

Le gouvernement fédéral a par ailleurs annoncé que le personnel actif au sein de l'ordre judiciaire ne diminuerait pas en 2019, malgré la réduction d'effectif de 2% effectuée sur le personnel de la fonction publique. Les départs seront en effet remplacés, ce qui sera également le cas pour la police.

Enfin, le service de renseignement pourra procéder cette année à des recrutements à hauteur de 1,8 million.

Rédaction en ligne et Belga